www.leparisien.fr FAITS DIVERS

Affaire Lelandais : les familles des disparus du fort de Tamié portent plainte

A un an d'intervalle, en 2011 et 2012, deux hommes ont disparu après avoir assisté à un festival de musique électronique dans ce fort. Deux disparitions où le nom de Nordahl Lelandais apparaît à chaque fois.



PAR JEAN-MARC DUCOS

LES FAMILLES de Jean-Christophe Morin, 22 ans, et d'Ahmed Hamadou, 45 ans, deux hommes disparus lors d'un festival de musique électronique au fort de Tamié, à Mercury (Savoie), respectivement en septembre 2011 et 2012, viennent de déposer plainte hier pour « enlèvement et séquestration » devant le tribunal d'Albertville (Savoie) et se constituent parties civiles.

« C'est le seul moyen de mettre la justice en mouvement dans ces deux dossiers inertes et faire ouvrir une enquête », martèle M° Didier Seban, l'avocat spécialiste des « cold cases » qui défend les deux familles. « Il est temps que la justice comprenne que les disparitions cachent parfois des crimes », insiste l'avocat aux multiples dossiers résolus grâce à l'acharnement « contre une machine judiciaire qui tourne parfois sur elle-même ».

« Il s'agit de faire étudier les faits en perspective et par rapport à la proximité supposée avec Nordahl Lelandais », ajoute Me Corinne Herrmann, l'autre avocate des familles

J'APPELAIS
RÉGULIÈREMENT LE
TRIBUNAL D'ALBERTVILLE,
MAIS À LA FIN ON NE ME
RÉPONDAIT MÊME PLUS...
ON NOUS A ABANDEN MORIN





Nordahl Lelandais fréquentait, selon plusieurs témoignages, les soirées de musique électronique comme le festival de Tamié (Savoie), où Jean-Christophe Morin (à g.) et Ahmed Hamadou (à d.) ont disparu en 2011 et 2012.

« A l'époque, en 2011, quand Jean-Christophe a disparu, j'ai remué ciel et terre. J'ai fait imprimer des affichettes et diffuser des appels dans la presse locale, mais la justice m'a dit que mon fils avait certainement fugué », se désole Daniel Morin. 62 ans. le père de Jean-Christophe. Désemparé, il s'est tourné, tour à tour, vers les gendarmeries locales, puis vers le tribunal d'Albertville, « sans jamais obtenir une explication pour [lui] dire ce qu'il fallait faire comme démarche ». « J'appelais régulièrement, mais à la fin on ne me répondait même plus... On nous a abandonnés.»

A Sallanches (Haute-Savoie), là où Jean-Christophe vivait non loin de sa sœur Adeline, l'ADN avait été néanmoins prélevé par la gendarmerie au cas où son corps serait retrouvé, pour l'identifier. Le dossier est ensuite transféré à la brigade d'Albertville et le jeune homme est inscrit au fichier des personnes recherchées (FPR). Une simple procédure de recherche dans l'intérêt des familles est mise en place. Rien d'autre.

PAS D'ENQUÊTE JUDICIAIRE

Ce fut le même cas pour Ahmed Hamadou, 45 ans, dont les proches ont signalé à l'époque la disparition au commissariat de Chambéry. Mais point d'enquête judiciaire alors que ces deux hommes ont disparu lors du même festival. Et sans raison connue.

« En France, on m'a expliqué que mon fils était majeur et qu'il avait le droit de disparaître et de ne plus donner signe de vie... Et cela n'inquiète aucune autorité. Qui peut savoir si ces deux affaires ne sont pas liées si personne n'enquête! » tranche, avec son bon sens, Daniel Morin, épuisé, qui, depuis, « n'a jamais été contacté par une quelconque autorité judiciaire », s'étonnent Me Seban et Me Herrmann.

Nordahl Lelandais, dealer à l'occasion, fréquentait selon plusieurs témoignages les soirées de musique électro comme le festival de Tamié qui, depuis, n'existe plus. Selon un cousin d'Ahmed Hamadou, ce dernier aurait pu connaître Nordahl. Des informations qui ne sont pas encore confirmées officiellement. Quant à Jean-Christophe Morin, jeune homme qui rêvait d'une vie



Nordahl Lelandais.

différente à la montagne, les liens avec Nordahl restent à établir.

Ces deux dossiers font l'objet de vérifications, comme d'autres, de la cellule de coordination Ariane. Une équipe de gendarmes du pôle judiciaire est chargée de détecter des recoupements plausibles sur des affaires de disparitions ou de crimes non élucidées liées ou pas à Nordahl Lelandais, cet ex-maître-chien déjà mis en cause dans le meurtre de la petite Maëlys de Araujo, 9 ans, en août 2017 et dans l'assassinat du caporal Arthur Noyer, 23 ans.

LES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES DE LELANDAIS À LA LOUPE

Depuis le début du mois de janvier, « le parcours de vie » de Nordahl Lelandais durant les quinze dernières années est passé au crible des enquêteurs, en interrogeant notamment toutes les bases judiciaires, mais aussi les prestataires privés comme les opérateurs téléphoniques, les transporteurs ou les assurances.

Ce travail vise à « fixer dans le temps et dans l'espace » le suspect, pour permettre des rapprochements et relancer des enquêtes criminelles non résolues. Les données récoltées sont intégrées au logiciel AnaCrim, un outil informatique qui permet de croiser les différentes informations



À LA UNE

F PELLERIN AUX ENTREPRENEURS

Avant la Journée internationale des droits des femmes, l'ancienne ministre évoque sa nouvelle vie, la parité, le numérique et les sujets qui font l'actualité de l'économie.

À LIRE Lundi

Aujourd'huigh Tout vous concerne